



## POLITIQUE QUALITE

REF : POL-MQA  
REVISION : 04  
DATE : 11/07/2018

### Notre Politique Qualité

Pour assurer la pérennité et la croissance de notre groupe ABG, dans un contexte caractérisé par une concurrence très agressive, une clientèle extrêmement exigeante et une fragilité économique du pays, nous avons la conviction que la qualité constitue un défi majeur. Dans ce cadre, notre Système de Management de la Qualité selon l'ISO 9001:2015 constitue un moyen solide qui nous permettra d'atteindre nos objectifs suivants:

1. Perception des attentes et/ou besoins clients, respect et satisfaction de leurs exigences afin de promouvoir la vente.
2. Maitrise des coûts, qualité et délais des achats des produits et des prestations de service.
3. Optimisation des délais d'étude et d'exécution tout au long des projets de construction.
4. Surveillance, mesure et évaluation de la performance de l'organisme.
5. Prévention des risques et recueil des opportunités.
6. Préservation des connaissances et des savoirs faire et développement des compétences.
7. Respect des exigences légales, réglementaires et toutes autres exigences applicables.

Notre politique Qualité constitue un cadre de référence pour l'établissement et l'examen des objectifs et cibles qualité. Elle est documentée, comprise mise en œuvre, tenue à jour et communiquée à toute personne travaillant pour ABG. Nous formulons notre total engagement pour que cette politique soit mise à la disposition des parties intéressées pertinentes aussi bien pour le public, à l'intérieur et à l'extérieur d'ABG et qu'elle soit périodiquement passée en revue et révisée pour tenir compte d'éventuels changements des activités et des nouvelles informations disponibles.

Nous nous engageons à désigner un RMQ qui a la responsabilité et l'autorité pour :

- Assurer que les processus nécessaires au SMQ sont établis, mis en œuvre et entretenus.
- Rendre compte à la direction du fonctionnement du SMQ et de tout besoin d'amélioration.

Nous assurons également notre total engagement pour :

- Satisfaire toute les exigences applicables à notre secteur d'activité.
- Allouer l'ensemble des ressources nécessaires pour que l'organisme puisse concevoir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer en continue le SMQ.
- Soutenir les rôles pertinents de management pour démontrer leurs responsabilités dans leurs fonctions.



La Direction Générale



Cette Politique est communiquée à tout le personnel d'ABG et aux parties intéressées pertinentes comme suit :

- Par affichage dans les différents locaux,
- Lors des réunions de sensibilisation,
- Dans notre site.